

Les impacts des violences conjugales, parlons-en ! Une campagne de sensibilisation de l'ONE

Une campagne réalisée avec la collaboration
du Département de médecine générale de l'ULB, le CVFE, Yapaka, Praxis ASBL et le Fonds Houtman.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes ce 8 mars, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et Bénédicte Linard, Ministre de l'Enfance, et des Droits des Femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles unissent leurs voix pour rappeler que si les femmes sont les principales victimes des violences conjugales, celles-ci ont également un impact dramatique sur les enfants et constituent une véritable maltraitance infantile.



Selon Amnesty, chaque année, plus de 45 000 dossiers de violences conjugales sont enregistrés par les parquets. Toutefois, les actes de violence conjugale sont loin d'être toujours dénoncés.

Rappelons que ce sont dans l'immense majorité des cas les femmes qui en sont la cible et qu'aucun milieu social n'est épargné.

Les violences conjugales, une maltraitance infantile à part entière

Même lorsque tout est mis en œuvre pour laisser l'enfant en dehors de ce climat de tension et de violences, celui-ci en subit les conséquences d'une manière ou d'une autre et pas toujours de manière visible.

Les violences conjugales constituent une forme de maltraitance infantile à part entière. Pas moins de **29,5 %** des prises en charges des équipes SOS-Enfants en 2019 concernent cette problématique.

Il s'agit de la forme de maltraitance la **plus fréquente** sur l'enfant. Cette maltraitance peut survenir depuis la grossesse jusqu'à l'âge adulte.

Par ailleurs, plus l'exposition de l'enfant à ces violences est intense, longue et répétée dans le temps, plus les conséquences sur sa santé et son développement sont importantes.

Une campagne de sensibilisation

L'ONE agit à son niveau pour faire face à ces situations de maltraitance, notamment en sensibilisant les professionnels de l'Enfance aux impacts des violences conjugales sur le développement de l'enfant.

L'objectif de la campagne lancée aujourd'hui par l'ONE est de permettre à toute personne de comprendre que la violence conjugale touche toute la famille.

Différents outils ont été réalisés pour amener les familles à prendre conscience des conséquences de ces violences (sur l'enfant, le couple, la parentalité, ...) et pour mieux faire connaître les différentes ressources et services d'aide qu'ils peuvent solliciter pour sortir de ces violences.

Bénédicte LINARD, Ministre de l'Enfance et des Droits des Femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles :

« Cette campagne lancée par l'ONE est fondamentale pour rappeler que si ce sont les femmes qui en sont les premières victimes, les enfants subissent les conséquences des tensions et des violences conjugales au sein des foyers. Nous le savons, la crise sanitaire que nous traversons et les mesures de confinement ont engendré une augmentation de ces violences. Cela a aussi rendu plus difficile la détection des situations de maltraitance infantile. Nous pouvons tous agir et être vigilants pour protéger les plus fragiles, pour préserver les droits des femmes mais aussi pour rappeler le droit des enfants d'être protégés, notamment en rappelant les canaux d'aide et d'écoute qui existent »

Pour aider les familles prises dans les violences et leur entourage, l'ONE, à travers une série d'outils, invite chaque personne à sortir du silence. Des informations sont disponibles sur le site www.one.be/public/violences-conjugales, des services et aides y sont également disponibles.



Vidéos : Les impacts des violences conjugales, parlons-en !

- (Enfants) : https://www.youtube.com/watch?v=3wziQOPe9eM&feature=emb_title
- (Adolescents) : https://www.youtube.com/watch?v=dRAU5A8tmyQ&feature=emb_title

Les outils, aides, éléments d'information et le détail des impacts selon les différentes périodes de la vie de l'enfant (in utero, enfance, adolescence) sont accessibles et répertoriés sur one.be :

- <http://www.one.be/public/violences-conjugales/>

Les vidéos et messages d'information sont diffusés sur les réseaux sociaux de l'ONE :


- <https://www.facebook.com/office.naissance.enfance/>
- <https://twitter.com/onenfance?lang=fr>
- <https://www.youtube.com/user/onetvbe>
- <https://www.instagram.com/onenfance/>

L'émission [Air de familles](#) abordera le sujet

- Le 11/04 sur La Une ;
- Le 12/04 sur www.one.be, www.airdefamilles.be et la chaîne YouTube de l'ONE ;
- Ainsi que partagé sur BX1.

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INTRAFAMILIALE.

LES SERVICES D'AIDE RESTENT DISPONIBLES.

 <p>EN CAS D'URGENCE</p>	<p>En cas d'urgence médicale, appelez le</p> <p>112 </p> <p>ambulance et pompiers</p>	<p>En cas d'urgence nécessitant une protection, appelez le</p> <p>101 </p> <p>Police</p>		
<p>+ SOS</p>  	<p>En cas d'idées suicidaires, appelez le Centre de prévention du suicide au</p> <p>0800 32 123 7j/7, 24h/24</p>	<p>En cas de violence sexuelle (adulte ou enfant), vous pouvez vous rendre 7j/7 et 24h/24 dans le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) le plus proche (Bruxelles, Liège, Gand) ou aux urgences hospitalières près de chez vous.</p> 		
<p>DE L'ÉCOUTE ET DE L'AIDE</p>				
<p>Vous vivez une situation de violence conjugale et vous avez besoin de soutien (en tant que victime, auteur ou professionnel). Appelez la ligne gratuite Ecoute violences conjugales au 0800 30 030 ou envoyez un message via le chat sur ecouteviolencesconjugales.be Des lignes d'écoute en 22 langues étrangères sont également à disposition : Ella et FMDO</p>	<p>Vous craignez d'avoir des comportements violents envers votre partenaire ou vos enfants ? Contactez les professionnels de Praxis</p>	<p>Vous avez besoin de parler, appelez Télé-Accueil au</p> <p>107 7j/7, 24h/24</p>		
<p>En tant que parent, vous vous sentez épuisé-e ou à bout, épuisement parental, appelez SOS Parents au 0471 414 333 7j/7, de 8h à 20h</p>	<p>Vous avez connaissance d'une situation de violence sur un enfant (négligence grave, violence psychologique, physique ou sexuelle) appelez l'équipe SOS Enfants de votre région pour signaler la situation, ou appelez la ligne Ecoute-Enfants au 103 pour demander conseil 9h à minuit, 7j/7</p>	<p>Vous avez été victime de violence sexuelle, appelez SOS Viol (pour adulte et adolescent-e) au</p> <p>0800 98 100</p>		
<p>Spreek je Nederlands en heb je advies of hulp nodig? > Link naar de Nederlandstalige versie</p>			<p>ou envoyez un message via le chat des CPVS sur violencessexuelles.sittool.net/chat</p> <p>Ouverture 15h/semaine voir horaires sur le site</p>	
				

Contacts :



Lauriane Douchamps
Porte-parole et responsable de la communication
Cabinet de la Ministre Bénédicte Linard
lauriane.douchamps@gov.cfwb.be
+32 478 98 59 96



Guillaume GOFFIN
Service Communication Externe
Direction des Relations Externes et Internationales
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE
guillaume.goffin@one.be
+32 499 77 30 93